

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00529

Numéro SIREN : 820 958 460

Nom ou dénomination : 2.R.A Sas

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2023 sous le numéro de dépôt 4540

16B 529

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE  
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Date d'enregistrement au Greffe

14 AOUT 2023

N° DU DEPOT

23/4540

LE GREFFIER


ARA

SAS, société par actions simplifiée  
au capital social de 1 000.00 €

ILLZACH - 68 avenue de Belgique

BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2017

*Certificat conforme*  




Birling Schittly et Associés Sarl

# SOMMAIRE

Compte de résultat	3
Liasse fiscale	4

Désignation de l'entreprise ARA			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise 68 avenue de Belgique			68110 ILLZACH			
Numéro SIRET* 8 2 0 9 5 8 4 6 0 0 0 0 1 7						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 19			Durée de l'exercice précédent * _____			
					Exercice N clos le 31/12/2017	
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	21 500	030	8 478
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
	<b>Total I (5)</b>		044	21 500	048	8 478
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060	69 610	062	69 610
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	13 852	070	13 852
		Autres* (3)	072	5 688	074	5 688
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	7 225	086	7 225
	Charges constatées d'avance*		092	3 365	094	3 365
	<b>Total II</b>		096	99 741	098	99 741
	<b>Total général (I + II)</b>		110	121 241	112	112 762
<b>PASSIF</b>					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	1 000
	Ecart de réévaluation				124	
	Réserve légale				126	
	Réserves réglementées *				130	
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )				132	
	Report à nouveau				134	
	Résultat de l'exercice				136	34 131
	Provisions réglementées				140	
<b>Total I</b>				142	35 131	
Provisions pour risques et charges				154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	22 048
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 )				172	55 584
	Produits constatés d'avance				174	
<b>Total III</b>				176	77 632	
<b>Total général (I + II + III)</b>				180	112 762	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	21 500
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>ARA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	<input type="checkbox"/>			
				Exercice N clos le 31/12/2017				
<b>A- RÉSULTAT COMPTABLE</b>								
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises *			209	210	317 367		
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
		services *		217	218	18 556		
		Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226	1 829	
	Autres produits					230	140	
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>					232	337 892		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	134 149	
	Variation de stock (marchandises)*					236	-69 610	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240		
	Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )					242	101 114	
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 260 )					244	2 851	
	Rémunérations du personnel*					250	88 112	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	31 979	
	Dotations aux amortissements*					254	8 478	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	21	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>					264	297 095		
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270	40 797		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels				(IV)		290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME imovantes (art. 217 octies)		347		300	1 364		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306	5 303		
<b>2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)</b>					310	34 131		
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	34 131	314		
<b>Réintégrations</b>	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	5 303	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-ctis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	1 364	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
<b>Déductions</b>	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986	ZFU -TE (44. octies et octies A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990		
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344	5 444
		Créance due au report en arrière du déficit					346	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>					Bénéfice col.1	352	35 353	
					Déficit col.2	356		
<b>Déficits</b>	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)					356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :						360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>					Bénéfice col.1	370	35 353	
					Déficit col.2	372		

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Du 01/06/2016 au 31/12/2017

	Du 01/06/16 Au 31/12/17	Du Au	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	317 367		317 367	
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)	18 556		18 556	
<i>dont à l'exportation :</i>				
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>335 923</b>		<b>335 923</b>	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 829		1 829	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits	140		140	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>337 892</b>		<b>337 892</b>	
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises	134 149		134 149	
Variation de stocks	-69 610		-69 610	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	101 114		101 114	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 851		2 851	
Salaires et traitements	88 112		88 112	
Charges sociales	31 979		31 979	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 478		8 478	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	21		21	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>297 095</b>		<b>297 095</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>40 797</b>		<b>40 797</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				

**A.R.A Sas**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 €  
Siège social : 68, avenue de Belgique, 68110 ILLZACH  
RCS MULHOUSE 820 958 460

---

<b>PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE</b>
---

L'an DEUX MILLE DIX-HUIT,  
Le 30 JUIN,  
A 18 heures,

Les associés de la société A.R.A Sas se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 68, avenue de Belgique 68110 ILLZACH, sur convocation faite à chaque associé.

Sont présents :

Monsieur Arron HOFFERT, titulaire de 10 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,  
Monsieur Christophe HOFFERT, titulaire de 41 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,  
Monsieur Johann CLAUDE, titulaire de 49 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Johann CLAUDE, en sa qualité de Président de la Société.  
Monsieur Christophe HOFFERT est désigné comme secrétaire.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites convention,,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 34 130,51 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	34 130,51 €
A la réserve légale	100,00 €
	-----
Solde	34 030,51 €

Pour un montant de 34 000,00 € au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 34 000,00 € et pour un montant de 30,51 € au compte "report à nouveau".

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **TROISIEME RESOLUTION**

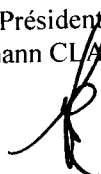
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

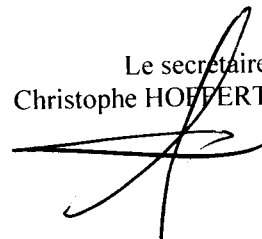
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président  
Johann CLAUDE



Le secrétaire  
Christophe HOFFERT



**A.R.A Sas**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 €  
Siège social : 68, avenue de Belgique, 68110 ILLZACH  
RCS MULHOUSE 820 958 460

---

<b>ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2018</b>
--

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 34 130,51 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	34 130,51 €
A la réserve légale	100,00 €
	-----
Solde	34 030,51 €

Pour un montant de 34 000,00 € au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 34 000,00 € et pour un montant de 30,51 € au compte "report à nouveau".

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2018**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Johann CLAUDE

